



**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 16 juin 2025

## Communiqué de presse

### Remise du rapport d'évaluation du plan « 1 jeune, 1 mentor »

**Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative a reçu aujourd'hui le rapport d'évaluation du plan « 1 jeune, 1 mentor » réalisé par l'INJEP sous la direction de Jérôme Gautié, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ce rapport constitue une étape importante dans le développement du mentorat.**

Le plan « 1 jeune, 1 mentor » a été lancé le 1er mars 2021 pour permettre aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement individualisé par un mentor dans leur parcours scolaire, leurs choix d'orientation ou leur insertion professionnelle. Le plan cible prioritairement les jeunes en situation de fragilité, issus de milieux ou de territoires moins favorisés ou confrontés à des difficultés dans leur parcours. En 2023, le mentorat a été déclaré Grande cause nationale du Gouvernement, avec une ambition de 150 000 jeunes accompagnés. C'est dans ce contexte que l'INJEP s'est vu confié l'évaluation de ce plan ambitieux.

Ce rapport met en lumière plusieurs points forts :

- Le ressenti positif du mentorat pour les jeunes les plus fragiles.
- L'effet particulièrement impactant du dispositif chez les collégiens et lycéens issus de milieux modestes.
- Le rôle structurant que peuvent jouer les mentors dans les moments-clés du parcours, comme Parcoursup ou la recherche de stages.

Ainsi près de 90 % des jeunes recommanderaient le mentorat à leurs proches. Le rapport souligne en effet que le mentorat trouve sa place dans la vie des enfants et des jeunes pas seulement comme un outil d'orientation ou d'insertion mais aussi comme un espace d'écoute, de confiance et de projection.

Afin de continuer à développer le mentorat, plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- Consolider les modèles économiques des structures;
- Garantir une qualité d'accompagnement homogène, partout sur le territoire;
- Atteindre les jeunes qui en ont le plus besoin.

*« Je tiens à saluer le travail réalisé par l'INJEP. Ce rapport marque une étape pour cette politique publique encore jeune mais ambitieuse. Le mentorat, c'est une idée puissante et simple à la fois : permettre à chaque jeune, quel que soit son milieu, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de bénéficier d'un réseau, quand on n'en a pas. Il s'agit d'une politique humaine et accessible, qui mérite d'être consolidée. »* a déclaré Marie Barsacq

**CONTACT PRESSE :**

**Cabinet de Mme. Marie BARSACQ**  
**Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**  
[sec.presse.sport@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sport@jeunesse-sports.gouv.fr)